ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE SAVOIE

Discours de réception de M. Vincent de Rivaz

7 novembre 2025

« Savoie et Valais, fragments de regards croisés sur deux voisins alpins

Cher Président, chères consœurs, chers confrères,

C'est un **grand honneur** pour moi d'avoir été élu membre titulaire de l'Académie de Savoie.

Je remercie particulièrement notre Président ainsi que tous mes nouveaux confrères pour leur confiance. Confiance qui, je l'espère, ne sera pas altérée par les minutes qui vont suivre. **Je remercie infiniment notre Vice-Présidente** d'avoir accepté de prononcer le discours de réponse.

Je vous remercie tous de votre présence cet après-midi.

L'ambition de mon propos cet après-midi n'est pas de me poser en historien.

Ni du Valais. Ni de la Savoie. Comment ajouter quoi que ce soit à l'histoire de la Savoie que vous ne sachiez déjà ? Je vous propose simplement de **croiser, par fragments, nos regards sur ces deux terres alpines voisines.** Les miens sur le Valais, les vôtres sur la Savoie.

Pour sélectionner ces fragments, je me suis laissé guider plus par mes goûts que par une vaine quête d'exhaustivité. Ce sont donc certains de mes sujets de prédilection qui m'ont servi de critères de sélection. J'espère qu'ils auront l'heur de capter votre attention. Notamment :

-la **géopolitique**, tant la géographie a façonné l'histoire

- le **facteur religieux**, tant le temporel et le spirituel ont été longtemps entre-mêlés

- la **trace** laissée par quelques ancêtres

J'ai fait le choix, confortable pour moi, et je l'espère stimulant pour vous, de ne pas vous imposer de synthèse finale. Pour vous laisser le loisir de recoller à votre guise les fragments épars de ma présentation.

Néanmoins, pour contextualiser la suite de mon propos, du moins en partie, je me risque à une synthèse introductive.

Le Valais, canton suisse depuis le traité de Vienne en 1815, et **la Savoie**, historiquement comté puis duché, **devenue française en 1860,** partagent une origine commune dans le **royaume médiéval de Bourgogne transjurane**. L'histoire fit ensuite de ces deux terres alpines voisines, **souvent des rivales, parfois des partenaires**

A la fin de l'antiquité et au début du Moyen Âge, ces deux régions font partie du **royaume burgonde**, puis de l'Empire carolingien. Dès le Moyen Âge central, cependant, leurs destins politiques divergent. Le canton du Valais, correspondant à la haute vallée du Rhône, passe sous l'autorité du **Prince Evêque de Sion, en 999**, au sein du **Royaume de Bourgogne**, puis du **Saint Empire Germanique.**

La Savoie, elle, émerge sous l'égide d'une dynastie féodale ambitieuse, la maison de Savoie qui fonde le comté de Savoie au même moment (**un valaisan dirait « 4 ans plus tard, en 1003 »)** Très vite, les comtes- puis ducs- de Savoie vont chercher à étendre leur influence vers le Nord et l'Est, en direction du Léman et des cols alpins stratégiques. Des Savoie sont **Comtes – Evêques de Sion au XI éme siècle**, montrant la proximité de ces deux Etats.

Le Valais, zone de passage obligé entre l'Italie et l'Europe du Nord via les cols du Grand Saint Bernard et du Simplon, **attire particulièrement leur convoitise**. Savoie et Valais sont **les deux portiers des Alpes.**

Ainsi dès le XIIe et XIII e siècles, la politique expansionniste savoyarde s'affirme en Bas - Valais, **partie occidentale et francophone de la vallée du Rhône**. Les Savoie acquièrent peu à peu des seigneuries dans cette région profitant parfois des conflits locaux. Une frontière se dessine alors entre le **Haut-Valais germanophone, dominé par l'évêque de Sion** et de plus en plus autonome et un **Bas-Valais, sorte de maillon faible**, f**rancophone** tombant sous la coupe savoyarde.

Le décor initial étant ainsi planté d'une pièce qui va se jouer jusqu'aux jours paisibles qui caractérisent aujourd'hui les relations entre le Valais et la Savoie, je ne vous donnerai, dans le

temps imparti, que quelques extraits de cette pièce, au profit d'un récit qui pour n'être pas **anecdotique**, n'en sera pas moins parfois délibérément **elliptique**. En espérant ne pas trop enfreindre les règles du discours **académique.**

En tous cas, j'aurais atteint l'un de mes objectifs, si j'ai pu contribuer à vous faire mieux connaitre le pays de **mes ancêtres paternels.**

Mes sources principales ont été :

. La **Vallesiae Descriptio** de Simler,

. **L'Histoire du Valais**, œuvre collective d'historiens contemporains

. Les **biographies** de trois figures, du 18 -ème et 19 -ème siècles, de ma famille paternelle :

-Pierre Joseph de Rivaz, l**'éclectiqu**e (1711-1772)

- Son fils François Isaac de Rivaz, **l'ingénieux** (1752-1828),

-Son neveu, Charles Emmanuel de Rivaz, **le politique** (1753-1830,)

Je les fais en quelque sorte entrer tous les trois avec moi à l'Académie de Savoie.

Evoquer, sans pédanterie ni forfanterie, ces figures familiales est **tout simplement** le signe de mon double attachement, à mes origines valaisannes, celles de mon père, comme à mes origines savoyardes, celles des Buttet, la famille de ma mère.

Mme l'Ambassadrice de Suisse en France, une vaudoise, nous disait récemment qu'en Valais, pour être reconnu comme un authentique valaisan, il faut pouvoir apporter la preuve d'un **antécédent de 25 générations**. Dans le Bas Valais, la première mention de nos ascendants Rivaz dans les registres de Saint Gingolph date de 1337. Du côté du Haut Valais, le premier ancêtre connu des Riedmatten, la famille de ma grand-mère paternelle, était né aux environs de 1250. **Le compte des 25 générations doit y être**.

Espiègle, elle ajoutait, avec gentillesse car tous les Suisses aiment le Valais, que le Valais, parce qu'il a un esprit indépendant voire rebelle, est la **Corse de la Suisse**. Ce trait masque le réel : **le Valais n'est pas une île**, c'est même l'inverse. C'est la vallée du Rhône depuis les sources du fleuve jusqu'au Léman. **Une longue saignée, à travers les plus hauts massifs des Alpes.**

Je conclus ce préambule par un emprunt à la préface de **l'Histoire du Valais**, déjà citée

L'histoire, pour être riche d'enseignements, doit être centrée sur les hommes. Et ils devraient être tous là : les chasseurs paléolithiques les Patriotes, les soldats révolutionnaires, les industriels, les hôteliers, mais aussi les tisserandes, les cristalliers, les mères de familles, les ouvriers, les agriculteurs, toute cette foule anonyme des Valaisannes et Valaisans qui ont construit, façonné, et animé ce pays.

Ces habitants de la vallée du Rhône, de sa source au Léman, ont longtemps souffert de l'a priori qui fait des montagnes une forteresse, une barrière infranchissable. Les historiens savent depuis longtemps qu'il n'en est rien. Le Valais est une société de colporteurs. Dès les origines elle est construite autour d'incessants voyages entre la plaine et la montagne, entre le lac et le glacier, elle construit des ponts, trouve des passages, des sentes, qui mènent de l'autre côté, vers d'autres gens, vers d'autres modes de faire et de vivre. Les passeurs de cols ont veillé à la circulation des idées et des techniques ; ils ont transporté tant les dernières nouvelles que les colifichets à la mode.

Enfin, l 'histoire du Valais est intimement liée à celle de ses voisins, ***dans le cadre alpin****, mais* ***aussi dans celui des frontières et des alliances politiques.***

L'entrée du Valais dans l'histoire **date de 1000 ans avant JC**. J'ai donc dû faire des choix.

Pas d'histoire sans évoquer **les Romains**. Un mot donc sur la bataille d'Octodure**, (Martigny aujourd'hui**) en 57 avant JC. En celte, **Octodure signifie 8 portes**. Bataille dont le but n'était pas d'annexer de nouveaux territoires mais de contrôler les chemins du **Grand Saint Bernard**. **Déjà** !

La bataille d'Octodure est relatée dans **la guerre des Gaules**. César envoie donc son lieutenant **Galba** pour ouvrir aux marchands la route des Alpes. La bravoure des Veragues (les gens du coin) aidés des Sedunes (vivant plus en amont du Rhône) n'y peut rien. L'histoire est toujours écrite par les vainqueurs. **Selon Galba**, **10 000** ***indigènes*** seraient tués, les autres mis en fuite. Galba n'en est pas moins contraint de faire rebrousser chemin à ses troupes qui iront hiverner dans le pays des Allobroges, dans la région de Genève.

Cette bataille d'Octodure, ne doit pas masquer le fait que l'intégration du Valais dans l'empire romain se sera faite relativement en douceur. Avec une période où le **Valais formera une nouvelle province avec la Tarentaise.**

Autre observation, la population du Valais sous le Haut Empire est composée dans son **immense majorité de Celtes et d'autochtones profondément celtisés**. Ceci sera un marqueur au fil des

siècles vis-à-vis des Alamans. Agaune, Sedunum, Loeche (Leuk) sont des noms celtes. La Savoie, elle aussi, est à l'origine peuplée de Celtes. Sa celtitude lui a permis d'exister face aux Burgondes.

Enfin, pour clore ce chapitre romain, il convient de mentionner que les Romains ont importé la religion romaine, **expression et symbole de l'autorité de l'Etat romain**. Mais sans effet vraiment durable.

Car une communauté chrétienne importante se trouve sans doute au début du IV -ème siècle à Martigny.

Le premier évêque du Valais, Saint Théodule - Theodore en Celte- a été nommé par **l'Archevêque de Milan,** qui est, à l'époque, la grande capitale chrétienne.

C'est l'aube du Christianisme en Valais.

Le rayonnement de la communauté chrétienne d'Octodure et de son évêque se fait sentir en dehors d'Octodure. Aussi bien à Saint Maurice, qu'à Sion.

A Saint Maurice se trouve le plus ancien monastère d'Occident qui ait toujours été en activité depuis **sa création en 515**.

A l'origine, la communauté suivait une forme de vie canoniale c'est-à-dire un mélange entre la vie monastique et la vie de chanoines réguliers. Puis l'abbaye adopta la **règle de Saint Benoit,** devenant une abbaye bénédictine. Au XIIème siècle, elle revint à un chapitre de chanoines réguliers suivant la **règle de Saint Augustin.**

En Suisse, il est admis que les cantons puissent être encore aujourd'hui *qualifiés* par leur religion. C'est ainsi que, sur les **vingt-six cantons suisses, sept sont dits catholiques**, dont le Valais, et **deux, à la fois catholique et protestant**.

Mon propos, bien sûr, n'est pas ici de faire l'histoire du christianisme et du catholicisme en Valais. En termes très généraux, je peux mentionner que celle-ci fut très longtemps marquée par quelques confusions dommageables entre **le temporel et le spirituel**. La Maison de Savoie eut sa part de responsabilité dans cet état de fait.

Longtemps les droits de la maison de Savoie et ceux de l'évêque de Sion seront exercés dans un **enchevêtrement topographique typique de l'époque**, les acquisitions faites par les Comtes de Savoie **soit à prix d'argent soit par la force des armes** font du Valais de la fin du XIII

siècle une mosaïque de juridictions. De même, les Comtes de Savoie cherchent-ils à exercer un droit de vidomnat sur l'abbaye de St Maurice.

Le sceau des évêques de Sion montre un glaive dressé accompagné de la couronne et de l'étoile, symboles du double pouvoir, politique et religieux, qu'ils détiendront jusqu'au XVIIème et dont ils garderont le titre de Prince Evêque jusqu'en 1798.

Sans doute pensaient-ils que **l'on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment**.

Le thème « **religions** » pourrait à lui seul faire l'objet de plusieurs conférences. J'ai choisi de me limiter, dans le cas du Valais, à celui de la période **Réforme / contre-Réforme**.

Le Valais offre un exemple intéressant dans l'histoire de la Réforme, car la politique, tant extérieure qu'intérieure, conditionne la **naissance, le développement et l'échec** du mouvement.

Dans les années 1530, la situation politique pousse la Diète à ne pas prendre de positions claires en matière de foi. En effet, par sa politique hostile à la Savoie, le Valais a partie liée avec Berne.

En 1536, les Bernois envahissent le Pays de Vaud. En soutien aux Bernois, les Valaisans conquièrent une partie du Chablais.

Seul le col de la Furka relie le Valais aux autres cantons catholiques. Alors que les cols alpins le mettent en contact direct avec **l'ours bernois réformé** dont la présence est aussi pressante aux portes de Saint Maurice. De facto, **cela incite les autorités du Valais à la prudence.**

La tentation des élites de rejoindre la Réforme est réelle. Ces élites ne sont pas insensibles au fait que la Réforme trouve son origine en bonne part dans les errements majeurs de comportement au sommet de l'Eglise.

Rome craint que le Valais ne devienne un maillon faible, une **sorte corridor pour une possible migration de la Réforme, du Nord vers le Sud**.

Comme parade, à la fois tactique et stratégique, **Rome choisit un Prince Evêque** au sein de cette élite du Haut Valais, qui hésite à choisir son camp et risque d'être perméable aux idées de la Réforme.

Ce sera **Adrien de Riedmatten,** une famille qui donnera six Prince- Evêques, sorte de **quasi dynastie quasi héréditaire**. Quelques années plus tard, c'est un ancien protestant, Michel Mageran, devenu catholique pour pouvoir être Grand Bailli « **Sion vaut bien une messe** » qui

dépossèdera les évêques de l'essentiel de leurs pouvoirs temporels. Les enjeux politiques sont puissants. Les **distorsions sociales entre le Haut Valais et le Bas Valais** sont prégnants avec la réalité du partage inégal du pouvoir qui en résulte. Et donc les acteurs politiques sont à la manœuvre.

Mais la dimension proprement religieuse n'est pas absente et la Contre-Réforme qui s'imposera *in fine* en Valais y puise aussi sa force.

Nous venons de fêter les **450 ans de présence des Capucins en Savoie**. Il est donc fort approprié de souligner le rôle des frères capucins dans la résistance des catholiques à la Réforme.

Les frères capucins savoyards épaulèrent Saint François de Sales en nombre. Les capucins savoyards furent aussi appelés en renfort par l'Abbaye de Saint Maurice pour contribuer, aux côtés des jésuites, au succès de la Contreréforme en Valais. Le Prince Evêque **Adrien II de Riedmatten,** qui n'avait rien d'un frère capucin, les appela auprès de lui.

Après l'expulsion formelle des Réformés, les Capucins s'installent. A Saint Maurice en 1612, à Sion en 1631, Sion dont le vaste couvent sera consacré en 1643 par **Adrien III de Riedmatten**, le troisième prince évêque consécutif de la famille. Les capucins savoyards sortent de leurs couvents valaisans, et organisent des **missions volantes**, consistant en des séries de prédications méthodiques, d'une durée de plusieurs semaines, « *visant à purifier et notifier la foi, à renouveler la vie religieuse et à assainir les mœurs* ». Elles sont dirigées par le **Père Honoré de Chambéry**.

Le Valais a toujours été fertile en migrations internes, en immigrations, et émigrations.

La bipartition du Valais, culturelle et linguistique, avec le suisse allemand et le français, trouve bien sûr son origine dans ces migrations.

Celles-ci connurent un pic en lien avec la séquence historique dont je viens de parler. **Cujus regio, ejus religio.** De nombreux protestants quittèrent à cette époque le Valais pour Lausanne ou Berne.

L'historien Josias Simler, né dans le canton de Zurich, en ne voulant pas choisir entre français et suisse allemand opta pour le latin pour son opus magnum **Vallesiae Descriptio,** qui date de

1574. Le latin fut de facto la langue des documents officiels, actes notariés notamment**. De nombreux dérivés du latin furent parlés pendant longtemps.**

A propos des **4 langues officielles de la Suisse du XXIème siècle,** Mme l'Ambassadrice, déjà citée, nous disait, **vantant l'art du consensus politique de la Confédération**, que dans les réunions du Conseil fédéral, chacun parle sa langue et chacun comprend l'autre. Il n'est pas venu aux Suisses l'idée de choisir l'anglais pour succéder au latin comme langue commune. **Cela dit, elle ajouta que les Suisses ne se comprennent pas, c'est pourquoi ils s'entendent bien.**

Les mouvements migratoires ont toujours eu, **inter alia**, des causes économiques. Les expatriés sont souvent des entrepreneurs et des bâtisseurs qui ne tranchent pas le lien avec leur pays d'origine mais cherchent à l'honorer **en créant de la valeur au-delà de leurs frontières.**

Pour ces hommes du Valais **qui étaient à l'étroit dans leurs vallées** et dans leurs **fratries nombreuses**, servir une autre nation qu'ils choisissent ne leur faisait ni trahir ni oublier leur communauté d'origine qu'ils retrouvaient souvent au terme de leur parcours.

Parmi les émigrations du XIXe siècle, celle du Haut Valaisan César Ritz, le plus jeune d'une **fratrie de 13 enfants**. Il était parti chercher du travail à Paris d'abord comme apprenti sommelier puis comme garçon d'hôtel. Il a donné son nom aux Ritz, de Paris et de Londres.

Je suis, en partie, un émigré de la seconde génération. Permettez-moi donc d'évoquer aussi l'émigration de Pierre de Rivaz, mon grand-père. Il était l'ainé d'une **fratrie de 14 enfants.** Il était très attaché au Valais. Il aurait aimé y travailler. Cependant pour un jeune ingénieur électricien, profession nouvelle pour l'époque, les débouchés sont rares.

Lui et sa jeune épouse, ma grand-mère, **Hélène de Riedmatten,** après leur mariage en 1918, choisirent la France pour pouvoir faire une carrière. Et la Savoie pour la démarrer. C'est ainsi que leur deuxième enfant, mon père, naquit en 1920 à Jacob Bellecombette. Il y fut baptisé, **en l'église Saint Maurice**, où il se mariera, 30 ans plus tard, avec Isabelle de Buttet.

La Bataille de la Planta

Le Valais, ***nollens volens*,** fut, au fil du temps, le théâtre de multiples conflits armés avec la Maison de Savoie, conflits engendrés le plus souvent par la géopolitique des Rois de Bourgogne. Au musée de l'Histoire du Valais, à Sion, derrière une vitrine, vous pourrez voir une belle cotte de mailles, avec cette apostrophe : **la guerre n'est jamais loin avec la Savoie à nos portes**.

Je vais donc parler de la **Bataille de la Planta à Sion**. Je l'évoque car elle souligne le rôle singulier du Valais résultant de sa position géographique, et combien le contrôle du Valais assurait à ceux qui régnaient sur la région **d'énormes richesses et avantages stratégiques.**

Cette bataille mémorable eut lieu à la fin du XVe siècle. Pendant les guerres de Bourgogne. Le Duc de Savoie est alors engagé aux côtés du **duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.**

Le 13 novembre 1475, les **Valaisans,** avec le soutien de la Confédération helvétique, dont ils ne faisaient pas partie, **vainquirent une puissante armée savoyarde, aux portes de Sion**. Cette bataille de la Planta revêtit une importance capitale pour **le Valais, la Savoie, la Confédération et la Bourgogne.**

Les Sédunois, (c'est ainsi que se nomment alors comme de nos jours les habitants de Sedunum, nom celte de Sion), les sept Dizains du Haut Valais, et les confédérés se battirent comme une seule et même armée contre la grande armée savoyarde. Bien qu'en infériorité numérique, leur rapide progression et leur cruauté au combat crée la panique parmi les soldats savoyards. **Plus de mille d'entre eux périrent.**

Walter Supersaxo était l'évêque de Sion à l'époque des faits. Ses troupes suivirent les Savoyards qui se retiraient et **conquirent le bas Valais contrôlé par la Savoie jusqu'à Saint Maurice.**

Si les Valaisans avaient perdu cette bataille, le Valais et la Confédération auraient été livrés aux Savoyards et aux Bourguignons à l'apogée des guerres de Bourgogne. C'est l'inverse qui se produisit. Le **Bas Valais** est passé du contrôle des Savoyards à celui des Valaisans, qui le transforment en « pays sujet » administré par le **Haut Valais**.

Quant à Charles de Bourgogne, le Téméraire, il est battu par les Suisses à **Murten**, dans le canton de Fribourg, **deux ans plus tard**. 10 000 soldats bourguignons y périrent. Il trouvera la mort un an après dans la bataille de Nancy.

Le conflit entre la Bourgogne et la Confédération trouve son origine tant dans le dessein bourguignon de **vaincre la Confédération** que de **protéger la maison de Savoie** d'une potentielle attaque suisse.

Dans ce contexte, le rapport de forces, entre les évêques de Sion, la Maison de Savoie, et le pouvoir des élites valaisannes, notamment les Sept Dizains du Haut Valais, sera l'un des enjeux de cette bataille.

La **République des Sept Dizains**, était une entité quasiment indépendante, représentant les 7 grandes villes du Haut Valais, pour former ensemble la Diète valaisanne, une sorte de Parlement cantonal avant l'heure.

Il **faudra attendre le traité de Thonon, en 1569, pour** que les relations entre le Valais et la Savoie s'apaisent. Après la paix de Cateau – Cambrésis le duc Emmanuel Philibert consacre ses efforts à la reconquête de ses provinces perdues. **Il parvient à un accord avec le Valais qui restitue à la Savoie les villes d'Evian et la Vallée d'Aulps, dans le Chablais, mais entérine le maintien du Valais sur la rive gauche du Rhône jusqu'à Saint Gingolph.**

Saint Gingolph sera **l'authentique berceau de la famille de Rivaz**, avant que Sion ne devienne son **point d'ancrage.**

Ce traité fixe la frontière entre le Valais et la Savoie dans la région du Léman. La Morge, petite rivière alpine traverse Saint Gingolph et sert de frontière naturelle entre la France et la Suisse. **Frontière inchangée depuis**. **Cette stabilisation territoriale** marque la **fin des contentieux militaires** entre le Valais et la Savoie.

Par contre, **chacune de ces deux entités, se trouvera confrontée aux soubresauts de leur histoire avec la France.**

La France révolutionnaire pour la Savoie, envahie en 1792 par les armées de la Révolution.

La Révolution française, **qui enflamme le Valais en 1798** et y met fin à l'ancien régime.

La France de l'Empire quand, en 1798, Napoléon imposa le rattachement du Valais à la République helvétique **avant d'opter pour la radicalité de la création en 1810 du département du Simplon annexé à l'empire Français.**

Le congrès de Vienne, en 1815, redessine la carte de l'Europe et décide, entre autres, de la **restitution de la Savoie à la maison de Savoie**, désormais régnant sur le Royaume de Piémont Sardaigne, et de **l'adhésion définitive du Valais à la Confederation suisse**., marquant la fin de son indépendance qui aura duré plus de 800 ans.

En 1860, le traité de Turin et le plébiscite qui le suivit entérinent le rattachement de la Savoie à la France. La frontière valaisanne devient **une frontière franco-suisse**, scellant définitivement la **séparation politique entre le Valais et la Savoie historique.**

Les circonstances font les hommes.

Des cailloux aux hommes, tout se tient dans l'histoire du Valais.

Je vais maintenant, comme annoncé, vous parler de **trois hommes de ma famille**. Pas pour m'en flatter –mais simplement parce que mon regard sur leurs histoires respectives **peut nourrir utilement cette chronique de regards croisés**

Appartenant à une famille patricienne valaisanne, originaire d'Evian, et donc initialement **savoyarde et valaisanne**, les Rivaz durent leur ascension sociale à un mariage, **celui d'Etienne avec une sœur d'un célèbre avocat au Sénat de Savoie**, dénommée Anne Marie Cayen, qui lui apporta **relations et richesse,** au début du XVIII -ème siècle.

Il usa des unes et des autres en homme avisé. D'abord il obtint une charge de notaire dans le Bas Valais. Puis il leva ses regards vers les « *Seigneurs supérieurs* » du Haut Valais, qui lui décernèrent en 1722 des lettres de franc -patriote pour avoir su **maintenir à petit bruit**, pendant la guerre et la peste, le **bon voisinage** de leur république avec le Pays de Vaud et la Savoie. **« Propter dicretam cum vicinis vivendi rationem**, disaient ses lettres patentes. « *A cause d'une conduite prudente avec ses voisins. »*

Cet Etienne eut deux fils, **Pierre- Joseph**, dont je vais parler maintenant et Charles Joseph, dont nous descendons.

Pierre Joseph, est né en 1711, et est mort **en 1772.**

Pierre Joseph, doué, ai-je lu, d'une intelligence géniale, fut possédé par le démon de la découverte et acquis quelque notoriété dans le domaine des sciences et de l'histoire. L'Encyclopédie et le Dictionnaire universel le mentionnent dans leurs colonnes. Il est dit qu'il alliait en lui « **le don des sciences exactes et le goût de l'érudition.**

Jean -Jacques Rousseau lui décerna des éloges.

« *Les habitants des montagnes sont passablement instruits. Ils raisonnent sensément de toutes choses et de plusieurs avec esprit. Je puis citer, en exemple, un homme de mérite, bien connu dans Paris et plus d'une fois honoré de l'Académie des sciences, c'est Monsieur de Rivaz ; célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes,* ***mais enfin c'est en vivant comme eux qu'il a appris à les surpasser*** » Fin de citation de Jean-Jacques

Les rapports relatifs à ses travaux scientifiques sont conservés dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris. Mais ces hauts patronages n'ont rien pu contre le mauvais sort qui semble s'être acharné sur lui. L'isolement du Valais et des déboires familiaux expliquent l'oubli dans lequel sont tombés ses travaux.

.Apres avoir suivi des cours de philosophie à Chambéry, il exercera le métier de notaire. Mais, je cite Alec Gonard, *à rédiger des actes d'achat et ventes, à répéter sans fin les mêmes formules dans l'insipide jargon des clercs,* ***la plume lui tombait des mains.***

Il sera donc tour à tour :

Historien, industriel de la métallurgie, exploitant de mines, il fut aussi commissaire dans les litiges frontaliers, entre la République des 7 dizains du Valais et la République de Berne à propos des fluctuations du Rhône entre Saint Maurice et le Léman, ou entre l'Etat du Valais et le roi de Sardaigne Charles Emmanuel III dans la région du Grand Saint Bernard où ce dernier revendique la possession du lac de Mont Joux. La liste est longue des métiers ou plutôt des activités de ce touche à tout, ayant reçu par ailleurs la charge de **chatelain de Saint Gingolph.**

Charge à laquelle il renoncera quand il s'installera, au grand dam de sa famille, **à Moûtiers en Tarentaise**, lorsqu'il s'y lancera dans une nouvelle activité, celle d'industriel de Mines salines.

Jack of all trades, master of none? *Qui trop embrasse mal étreint.*

Rendre justice à son parcours éclectique, implique de s'arrêter sur trois faits d'armes de celui qui était avant tout un ingénieur dans l'âme, qui avait la passion du **progrès technique et industriel.**

La **machine à graver**, **l'horlogerie, la machine hydraulique.**

La **Machine à graver**. Pierre Joseph s'occupe de la gravure sur pierres précieuses. Il se met en relation avec un lapidaire genevois et de fil en aiguille est introduit auprès du Roi et de Madame de Pompadour. Le succès de son travail l'accrédite auprès de la Cour. Sa Majesté lui commande une machine, mais au moment où il devait la présenter à Mme de Pompadour, appelé à s'occuper de la mine de plomb de **Pont-Pean, en Bretagne**, il remet à plus tard.

Vous connaissez sans doute la définition donnée par Sénèque de la procrastination :

« A ***force de suivre un chemin appelé plus tard, on arrive à une place appelée jamais*** **»**

La **machine hydraulique** ou **pompe à feu** a ouvert la voie à l'invention du moteur à explosion à hydrogène, invention attribuée à son fils François Isaac. J'y reviendrai.

Ses idées dans le domaine de l'**horlogerie** ont fait l'objet d'une double reconnaissance.

En Suisse, notamment avec le support **de Bernoulli, célèbre scientifique bernois.**

En France, notamment à l'Académie de sciences de Paris et à nouveau jusqu'à l'entourage du Roi.
Figurez-vous que, je cite Pierre joseph :

« *Bien des choses laissaient à désirer pour la* ***perfection des horloges.***

Le premier est le manque de justesse*, car la chaleur dilate le fer,*

Le second défaut des horloges est cet assujettissement qu'il y a à remonter les poids.

Le troisième consiste dans le grand frottement des roues.

Cela aura pris du temps, et beaucoup de patience au valaisan Pierre Joseph dans les couloirs de l'Académie des Sciences de Paris, et du Conseil d'Etat pour faire breveter son invention. A cette époque un brevet était paré du nom flatteur de « **privilège** » du Roi.

Le 20 mars 1750, vu la requête qui lui est soumise, ouï le rapport, Sa Majesté étant en son Conseil, a permis au sieur de Rivaz de faire construire ***pendant le temps et l' espace de 15 années*** *à compter du jour et date du présent arrêt ses ouvrages d'horlogerie et de les vendre et débiter dans toutes les étendues du Royaume, Pays, Terres et Seigneuries de l'obéissance de sa Majesté.*

Ce privilège royal ne découragea pas la **corporation des horlogers parisiens** de s'opposer aux idées du Valaisan. Et de les empêcher de leur faire concurrence. **L'essor de l'horlogerie suisse attendra.**

Tout ce que touchait Pierre Joseph ne fut pas de l'or. Le Vicaire de Saint Gingolph de l'époque, qui faisait partie de la famille, s'était permis de dire à son propos **« *si le papa n'avait pas eu tant d'esprit il serait plus riche qu'il n'est* ».**

L'historien valaisan Henri Michelet résume ainsi la carrière scientifique de Pierre Joseph. :

« On peut dire que tous les problèmes scientifiques de son époque ont intéressé Pierre Joseph. Mail il entreprend des ouvrages trop difficiles pour son époque. Le résultat n'est pas payant. Comme ceux de son fils François Isaac, ses travaux démontrent que l'histoire des techniques

n'est pas faite que de réussites. Une curieuse constance l'a poussé à poursuivre de déboire en déboire des recherches en définitive décevantes ».

Churchill a dit : « *le succès c'est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme »*

Je clos ce **chapitre Pierre Joseph** avec ses **travaux d'historien.** Il eut de multiples centres d'intérêt. J'en ai sélectionné deux.

Primo, la **généalogie de la maison de Savoie** au sujet de laquelle il est en désaccord avec l'historien Samuel Guichenon, figure majeure du XVII éme siècle pour l'histoire de la Maison de Savoie. Il cherche à établir qu'**Humbert aux mains blanches, comte de Maurienne**, était **fils d'un certain Berold,** noble réfugié à la cour du Roi de Bourgogne.

Secundo, les **éclaircissements sur le martyre de la légion Thébaine à Saint Maurice d'Agaune**.

Vers l'année 1740, Jean Claret, abbé de Saint Maurice, encourage Pierre Joseph à écrire une histoire du martyre de la légion thébaine. Il compte sur ses connaissances historiques pour **réfuter l'opinion de quelques auteurs qui ont mis en doute l'authenticité de l'événement**.

Cette question a retenu pendant plus de deux décennies l'attention de Pierre Joseph.

Pour cette noble cause, ses efforts se sont consacrés à trois **éclaircissements** :

- l'authenticité du martyre de la Légion Thébaine

- la concordance avec l'histoire profane

- la réponse aux objections

Je suis heureux de me dire que Pierre -Joseph a œuvré pour la reconnaissance historique de ce Saint Martyr en Valais, patron de la Maison de Savoie.

J'en viens maintenant à **Charles Emmanuel** (1753-1830)

Il est utile ici de rappeler les grandes étapes qui ont jalonné à la fin du 18 -ème et au début du 19 -ème siècle l'histoire du Valais.

Avant 1798, Le Valais est divisé en deux. Le pays souverain de Conches à Sion et le pays sujet, le bas Valais.

En 1798, c'est la révolution valaisanne. Et la fin de l'ancien régime valaisan, celui de la république des 7 Dizains. Le Bas Valais est **réuni de force par la France** au Valais et le Valais à la République helvétique.

Mais, de **novembre 1801 à Août 1802,** le général Turreau occupe militairement le Canton et destitue les autorités helvétiques. Il n'a pas laissé en Valais un excellent souvenir même s'il y fut moins cruel qu'en Vendée. Alors le **Valais est séparé de la Confédération par Bonaparte, Premier Consul** , pour créer une République Valaisanne, République sœur ou **plutôt vassale de la France.**

D'Août 1802 à 1810, le Valais se constitue en république indépendante, l'Etat est régi par une constitution garantie par les Républiques française, helvétique et transalpine.

L'article premier de la Constitution stipule que *la sainte religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat : elle seule a un culte public, la loi veille à ce qu'elle ne soit troublée ni dans sa doctrine, ni dans son exercice.*

De 1810 à 1813, le Valais, sous le nom du département du Simplon est rattaché à l'Empire français.

Ce n'est pas un hasard si Napoléon, en tentant d'annexer le Valais à la France, lui donna le nom de département du Simplon. **L'histoire du Valais est bien indissociable des cols que la géographie lui a donnés**.

De 1813 à 1815, le Valais vit un régime transitoire mis en place sous contrôle de l'armée autrichienne.

Après 1815, le Valais devient le 20 -ème canton de la Confédération Suisse.

Cette période, jalonnée des soubresauts d'une histoire, **en partie subie car écrite sous influence étrangère, notamment française,** marque un profond tournant dans l'histoire du Valais.

Les auteurs de l'Histoire du Valais écrivent ceci : *avec le recul, nous percevons suffisamment de modifications entre l'avant et l'après pour nous autoriser à considérer* ***la période révolutionnaire comme charnière entre un Moyen Age qui se prolonge et l'époque dite contemporaine.***

Charles Emmanuel de Rivaz avait 50 ans au tournant du siècle.

. Commence alors sa carrière politique. Il co-rédige un projet de constitution en 1798. Il sera **préfet national** sous le régime de la République Helvétique. Il sera **député à Paris** sous l'Empire. Enfin, Grand **Baillif du Valais**, c'est-à-dire détenteur de la charge exécutive suprême au sein du Valais.

*Dans l'introduction qu'il a écrite au livre de Charles Emmanuel, « **Mes souvenirs de Paris** » qui couvrent la période 1810 – 1814, l'historien Michel Salamin écrit ceci :*

« *Son enfance et ses années de formation se déroulent au moment où la République des 7 Dizains commence à subir **l'influence de la philosophie du 18 -ème siècle.***

Sous le régime suivant, celui de la République helvétique, il incarne l'autorité gouvernementale, comme préfet national**, mais moins de quatre ans plus tard, le Valais doit se constituer en République indépendante, dans laquelle les chamailleries partisanes l'empêchent, de 1802 à 1810, de parvenir au baillivat, la charge suprême de l'Etat. La France qui s'empare du Valais et qui en forme le département du Simplon, le nomme membre du Conseil Législatif. **Il sera député à Paris.

C'est à cette étape de sa carrière que je veux m'attacher maintenant, en me référant à ses « **souvenirs de Paris ».** Le livre autobiographique des années 1810 -1814.

Des souvenirs qui relatent par le **menu, souvent succulent,** ses nombreux séjours à Paris où il défendit de son mieux les intérêts du Valais. Il raconte ce qu'il a vu de la vie à la cour de l'Empereur. Ses rencontres avec Cambacérès, Talleyrand, et tutti quanti. Ses audiences chez l'Empereur. Le baptême du Roi de Rome à Notre Dame. Les intrigues des courtisans. Les jeux de pouvoir d'influence. Les rumeurs venues du front et celles de la ville, au fur et à mesure que se scelle le destin militaire de Napoléon. Il le fait sans souci d'auto-promotion, comme détaché de son sort personnel, et entièrement attaché au sort du Valais.

Il le fait parfois avec une forme d'ironie sur le côté théâtral de la politique en France et de ses acteurs, ironie qui me rappelle l'ironie de nombre de mes grandes-tantes à Sion, qui, il y a quelques décennies, bien que très âgées, continuaient, depuis leur chalet des Mayens de Sion, à regarder les soubresauts de la politique en France à la télévision française. Elles nous disaient : **c'est du théâtre !**

Voici un extrait, parmi bien d'autres, des souvenirs de Paris de Charles Emmanuel, qui en dit autant sur une certaine comédie du pouvoir que sur le caractère de notre valaisan. C'est à propos du Cardinal Maury, figure marquante de la Révolution et de l'Eglise.

« C'est un fait dont j'ai été témoin oculaire. Un des jours de gala occasionné par le baptême du Roi de Rome, l'empereur dîna en public. Sa table fut servie dans la première salle du château des Tuileries. Dite la salle des maréchaux, parce que les portraits des maréchaux d'empire y étaient placés. La table était près des fenêtres côté jardin ; il était là avec l'Impératrice, ses propres sœurs et ce qui était de sa famille. J'y fus aussi pour voir ou du moins essayer de voir ce banquet qui du reste ne dura pas demi-heure. La foule était grande et il n'était pas facile de satisfaire sa curiosité. Mais le Cardinal s'en tira mieux. ***Je l'ai vu grimper sur une chaise, ayant sa soutane rouge, son manteau rouge, sa calotte rouge, enfin en grand costume de Cardinal****. Je n'ai jamais pu concevoir comment un homme qui avait certainement du tact et l'usage du monde avait pu ainsi oublier sa dignité pour se mettre en spectacle sur les tréteaux, c'est-à-dire d'être aperçu de l'Empereur et de l'empressement qu'il avait à lui faire la cour, car il était devenu servile et dévoué à Bonaparte »*

Vanitas vanitatis

« **L'homme est tout par les circonstances ».**

Représentant à Paris d'un pays occupé par la France, Charles Emmanuel saura gagner la confiance de l'Empereur qui lui sut gré d'avoir évité une forme de guerre civile entre Haut et Bas Valais. Et les Valaisans lui furent reconnaissants d'avoir su être, ni retors, ni duplice, mais leur habile avocat auprès de l'Empereur et des siens, épargnant aux Valaisans les excès d'une occupation aveugle.
A la chute de l'Empire, le Valais rejoint la Confederation Helvétique, la tête haute.

A l'abbaye de Saint Maurice, on peut voir un magnifique portrait de Charles Emmanuel de Rivaz, portant à la fois la croix de l'empire d'Espagne qui lui décerna Charles III et la légion d'honneur que lui décerna Napoléon.

Enfin, pour être complet, je me dois de citer un décret royal daté du 14 février1823

Le Roi de Piémont Sardaigne, Charles Félix, roi de Sardaigne, Capri et Jérusalem, duc de Savoie et de Gênes, et Prince du Piémont, accorde gratuitement à Charles Emmanuel de Rivaz, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne ; et ancien grand baillif du Valais le titre et la dignité de comte, transmissible à sa descendance masculine en ligne directe.

Je ne résiste pas l'envie de citer aussi un **texte vintage**, le texte officiel actant de la promotion de S. E. le Chevalier de Rivaz à la dignité de Grand Baillif du Canton du Valais à la Diète de Mai 1817.

O fortuné vaisseau de ma chère patrie. Que j'aime à contempler ton bonheur et ton sort ! A l'abri du courroux de la mer en furie, te voilà fort tranquille au milieu de ton port ! De Sepibus , nautonier noble et sage, après t'avoir sauvé des secousses des vents, vient te confier à l'homme dont l'image fait naitre, dans nos cœurs, les plus doux sentiments. De Rivaz dont le nom figure dans l'histoire et qui sera toujours révéré des savants te bien diriger va déployer sa gloire et faire ton bonheur par ses brillants talents. Oui, tu verras sous lui, protecteur de génie, favoriser les arts, le savoir précieux, ; éclore les vertus, les mœurs, la bonhommie ; reparaitre ces temps de nos heureux aïeux. Félicitons-nous donc ô enfants du Permesser, vous tous qui cultivez les beaux-arts, les talents ! Répétons à l'envie ce cri plein d'allégresse. Vive le Grand Baillif. Vive vive mille ans !

Cet hommage, dans son style improbable, résonne comme une ode à une certaine idée de la **modération en politique**.

La Suisse n'est pas le pays du grand soir. Le but n'est pas d'y défaire ce qui a été fait. Tout ce qui est acquis est acquis. A Berne, aujourd'hui, il n'y a pas de parti majoritaire. Les sept sages gouvernent la Confédération par le compromis permanent.

Ces honneurs, reçus par Charles-Emmanuel, d'Espagne, de France, de Piémont Sardaigne et du Valais, **témoignent de la capacité de ce Valaisan, à tracer sa voie, dignement, au service d'une certaine idée du bien commun dans la défense des intérêts de son peuple.**

C'est, je crois, une caractéristique des Suisses, et pas seulement des Valaisans. Tous les peuples n'ont pas vocation à avoir le destin d'une grande puissance. Tous ont le droit et le devoir de protéger leur dignité et leur identité, en bonne harmonie avec leurs voisins, fussent-ils des grandes puissances.

A l'aune des temps présents, je crois qu'il y a une certaine constance de la Suisse dans sa quête de **conciliation entre particulier et universel.**

Je crois aussi que la **neutralité suisse n'est pas de l'indifférence.**

Cette neutralité est le fruit de l'histoire. Entre 1815 et 1906, les pays européens ont en quelque sorte imposé sa neutralité à la Suisse en lui interdisant de favoriser un pays plutôt qu'un autre en matière militaire.

La Suisse n'a vu aucune des deux guerres mondiales du XX e siècle ravager son territoire et décimer son peuple.

La Suisse sera le siège de la Société des Nations en 1920.

Membre de l'ONU, la Suisse n'est pas neutre quand il y a violation du droit international. Comme bien sûr c'est le cas de l'agression de l'Ukraine par la Russie.

François Isaac (1752 – 1828) est le troisième Rivaz, dont je vais vous parler. C'est sans doute le plus connu des trois. Et donc, c'est celui dont je vous parlerai le moins. Tous ceux qui ont visité le **superbe musée de l'automobile** de la **fondation Gianadda à Martigny**, ont pu voir l'espace qui lui est réservé. Avec une maquette de la voiture à moteur à explosion, l'invention datant de 1807, qui l'a rendu célèbre.

Ce moteur fonctionnait avec un mélange d'hydrogène et d'oxygène. C'est le premier moteur à explosion connu. Il n'utilisait pas de pétrole ni d'essence. Il fut monté sur un véhicule à 4 roues, une sorte de char rudimentaire, qui est considéré comme la première voiture au monde mue par un moteur à explosion. Le véhicule simple mais peu puissant ne pouvait pas transporter de lourdes charges ni parcourir de longues distances. L'invention n'a donc pas eu de succès commercial à l'époque. François Isaac, brillant ingénieur, était **davantage un savant du XVIII que du XIXe siècle**. Piètre en affaires, comme son père Pierre Joseph l'avait été, François Isaac ne sut pas construire autour de son invention un **écosystème, comme on dit aujourd'hui, qui lui aurait permis de prospérer**. L'aventure de son invention s'acheva lorsque lors d'un essai sur les routes du canton de Vaud, son véhicule se renversa.

La Suisse a toujours été une terre d'ingénieurs, le Valais en particulier. L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) a une réputation mondiale. Elle vient d'ouvrir une importante antenne à Sion.

Les **ingénieurs suisses sont réputés**. Les Entreprises de Travaux publics suisses, valaisannes en particulier, le sont aussi. **A l'exemple de Prader Losinger, aujourd'hui filiale du groupe Bouygues, et qui vient de fêter ses 100 ans**.

A leur actif, la construction de grands barrages. Comme celui de **la Grande Dixence,** au-dessus de Sion, qui a marqué l'histoire valaisanne de la seconde moitié du XX e siècle au même titre que celui de **Monvoisin.** Le gigantisme de ces réalisations nécessite un important engagement de main d'œuvre. **En 1962, 13000 étrangers travaillent dans la construction en Valais.**

Je ne veux surtout pas omettre Emosson, barrage franco – suisse, à la fois savoyard et valaisan, Construit entre 1969 et 1973, avec du ciment savoyard, le ciment Chiron, ce barrage se trouve en Valais. Lui est liée une série d'aménagements situés en Savoie.

L'économie du Valais.

Quelques mots pour finir sur l'économie du Valais. **Je m'en tiendrai à des généralités.**

D'abord le contexte suisse en général. Sa résistance aux crises vient de sa diversité avec 20 % d'industrie, un appétit fort et performant pour l'innovation, un système d'éducation qui favorise l'apprentissage et les métiers techniques, **une gestion parcimonieuse des deniers publics, un taux de chômage de 3 %.**

L'économie du Valais s'inscrit dans ce contexte suisse.

A la sortie de la seconde guerre mondiale, l'image véhiculée du Valais reste celui d'un canton rural et montagnard, avec ses vignes et ses forêts. Les auteurs de l'époque, valaisans ou non, insistent sur les milieux hostiles, les communications difficiles, l'économie agro pastorale, les traditions religieuses et culturelles des communautés villageoises. Le Valais de l'après-guerre ne se résume pas à cette image.

La seconde moitié du XXe siècle voit le Valais entrer dans l'économie de marché. Le libéralisme dynamise l'ensemble du secteur secondaire, c'est l'heure de la Houille Blanche (les barrages), des voies de communication, des stations de ski, de la généralisation du salariat, de l'accélération de l'exode rural.

« **Cher Vieux Valais ! Le fendant ! Le fromage ! La raclette ! Les pâturages ! L'élevage ! Les combats de reine !** » pour paraphraser George Pompidou.

Tout ceci perdure. Mais aujourd'hui, l'économie du Valais est à la fois **industrielle,** avec notamment la chimie et la métallurgie, l'horlogerie y est aussi présente car c'est à Sion que se trouve la principale usine du géant Swatch. **Tertiaire** avec le tourisme, et **rurale** avec un puissant secteur viticole et vinicole.

C'est une économie qui s'appuie sur une population immigrée importante.

Le Valais a donc vécu des transitions fortes de son économie, Il a su s'adapter. Comme par exemple, au sujet du **droit de vote des femmes**. Car tout est lié.

En 1959, le **Nouvellist**e, principal journal du Valais, publiait cette harangue, en forme de mise en garde :

« Paysans attention ! il est certain que les paysannes dont les occupations sont beaucoup plus astreignantes que celles des citadines auraient beaucoup de peine et moins de temps pour aller

voter, à plus forte raison pour s'informer en fréquentant les réunions politiques. La paysanne est beaucoup plus tenue à la maison, ne serait-ce que parce que ses enfants sont plus nombreux ; Enfin, par sa mentalité même, par sa conception beaucoup plus saine et naturelle de son rôle de femme, la paysanne aura moins le goût que la citadine à se mêler de politique. Pour cette raison, l'influence des villes, avec le suffrage féminin, augmentera dans de fortes proportions. L'égalité des sexes est une marotte idéologique d'intellectuels citadins ».

Le droit de vote fut accordé aux valaisannes le **12 avril 1970**. **25 ans après la France.** C'est le 7éme canton suisse, sur 26, à l'avoir accordé. Le premier ayant été le canton de Vaud en 1959. Le dernier l'accordera en 1990, par décision du tribunal fédéral.

Une cousine germaine de mon père, Marie Jo de Torrenté, fut une des ardentes avocates du droit de vote des femmes. Une « suffragette » en quelque sorte, qui sera une des premières femmes valaisannes élues au Grand Conseil Valaisan, le Parlement du Valais.

En guise d'épilogue.

J'ai entamé cette causerie vous disant que je ne vous donnerai pas une leçon d'histoire.

Je vous laisse donc répondre à la question de savoir quelles leçons tirer de tous ces morceaux choisis, fragments, parfois forcément subjectifs, de l'histoire du Valais, et de ses relations avec la Savoie ? A vous le loisir de recoller, dans **l'espace et dans le temps,** ces **fragments de regards croisés.**

Mes derniers mots seront pour Sion, la Capitale du Valais.

Je vous invite à visiter Sion. Notre cousine et voisine alpine.

La préface du livre **Sion, une histoire en capitale**, paru récemment, démarre ainsi : ***Sion, site privilégié a été retenu il y a 8000 ans****, par nos premiers ancêtres qui s'y sont implantés. C'est une ville d'histoire et de patrimoine. A Sion, il suffit de lever les yeux en direction de ses deux châteaux sentinelles,* **Valère et Tourbillon,** *pour sentir le poids du passé. La vieille ville et ses maisons colorées évoquent le Moyen Age. Les atouts de ce lieu emblématique ont à la fin du VI -ème siècle incité les évêques de Martigny à quitter leur bourg sur le passage du Grand Saint Bernard et confronté aux dangers de « bandes de pillards » pour s'installer à Sion, plus sûr et protégé des caprices des eaux par ses collines.*

Une ville fidèle à l'histoire longue de plusieurs millénaires*.* ***Avec des traditions bien ancrées dans les mœurs qui côtoient une réalité multiculturelle grandissante****. Une ville où des*

citoyens de 120 pays se côtoient. Une ville moderne., ouverte à la recherche et l'innovation. Une ville moderne composées de quartiers et de villages aux caractéristiques locales fortes et belles. Fin de citation.

Sion est une ville qui semble bien décidée à préserver la **douceur d'y vivre**, au pied des montagnes, au bord du Rhône.

Je termine. Par une note personnelle.

Depuis Sion, au-delà de **Valère et Tourbillon,** nos regards se portent sur l'écrin de montagnes qui veille à 360 degrés sur la ville et sur le Rhône qui la traverse, en destination du Léman et **de la Méditerranée à plus de 600km.**

Et, en élevant le regard, il est impossible de ne pas penser aux Mayens de Sion, la montagne des Sédunois, qui surplombent la ville, à une hauteur de 1200 à 1600 m. Ce ***sedunum alpestre*****,** dans le plus idyllique des panoramas de haute montagne, avec ses anciens chalets, qui, entretenus avec **respect et amour,** conservent leur **charme d'antan** est en quelque sorte **le joyau de la couronne de Sion**.

Je me souviens avec émotion des promenades de mon enfance, **sous les mélèzes, le long des bisses**, quand nous visitions, avec nos parents nos tantes du Valais, Les premiers bisses furent construits, dit-on, par les populations primitives du Valais. **Il y a des siècles. Pour amener aux pâturages l'eau des torrents glaciaires.**

Voila. J'ai fini

Je laisse les mots de la fin au quatrain valaisan, de Rainer Maria Rilke, poète né à Prague en 1875 et mort en Suisse, près de Montreux en 1926 :

Pays arrêté à mi-chemin
Entre la terre et les cieux
Aux voix d'eau et d'airain
Doux et dur, jeune et vieux

Vincent de Rivaz